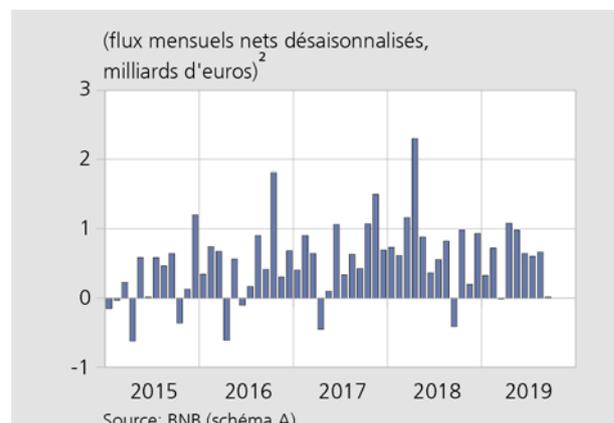
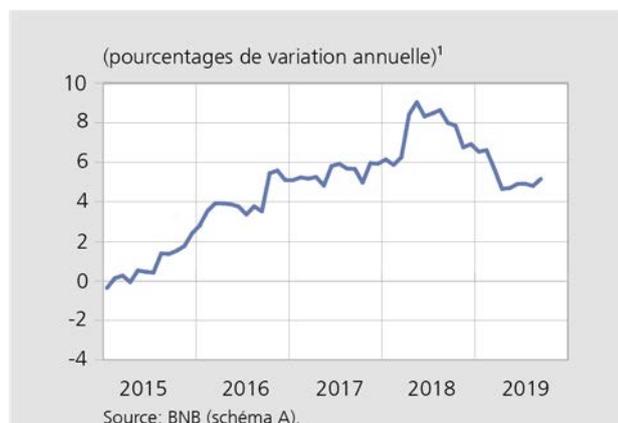


Liens: [observatoire du crédit](#)

Septembre 2019

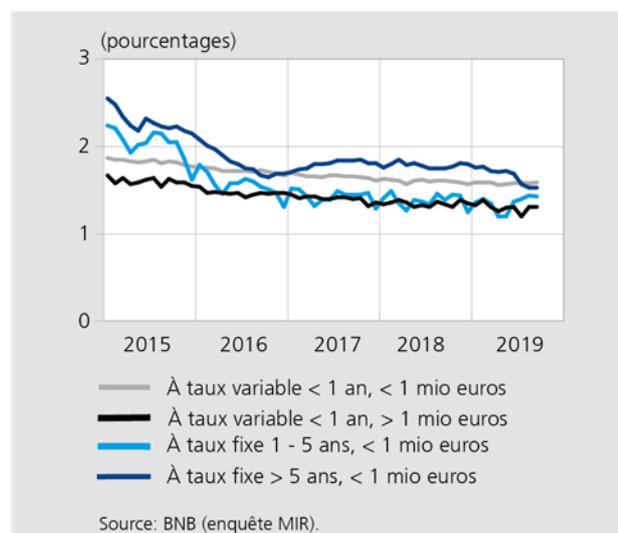
### CRÉDITS ACCORDÉS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PAR LES BANQUES RÉSIDENTES



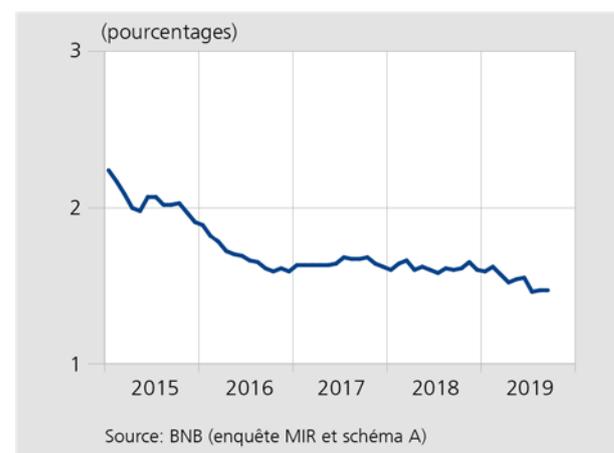
Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières s'est redressé en septembre, ressortant à 5,2 %, contre 4,8 % le mois précédent, sous l'impulsion des crédits à court terme. Le taux de variation des prêts d'une durée d'un à cinq ans est tombé de 1,2 % en août à -0,3 % en septembre, tandis que celui des emprunts d'une durée de moins d'un an a grimpé à 3,6 % (contre 1,6 %). Enfin, le taux de croissance annuelle des crédits à long terme est resté quasiment inchangé, à 7,0 % (contre 7,1 % le mois précédent). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en septembre a été équivalent à celui des remboursements.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises est restée stable en septembre, à 1,47 %, une constance qui a concerné l'ensemble des catégories. Le taux sur les crédits à court terme (dont la fixation initiale du taux est inférieure à un an) de plus d'un million d'euros est demeuré inchangé, à 1,31 %, tout comme celui sur les crédits à long terme (dont la fixation initiale du taux est supérieure à cinq ans), qui a campé à 1,53 %. Le taux sur les emprunts à moyen terme (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans) a pointé à 1,43 % (-1 point de base). Enfin, le taux sur les prêts à court terme (dont la fixation initiale du taux est inférieure à un an) inférieurs à un million d'euros s'est établi à 1,59 % (+1 point de base par rapport à août).

### TAUX D'INTÉRÊT SUR LES NOUVEAUX CRÉDITS



### TAUX MOYEN PONDÉRÉ<sup>3</sup>



1 Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition n'inclut pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.  
 2 Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés dont on déduit la valeur des remboursements.  
 3 Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.